



Le 11 avril 2016

**PAR MESSAGER**

Monsieur Denis Coderre  
Maire de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est, bureau 1.113  
Montréal QC H2Y 1C6

**Objet : formation d'une zone de non-droit**

---

Monsieur le Maire,

Le saccage du 6 avril dernier survenu à Montréal-Nord et le suivi que nous en avons fait sur le terrain nous ont une fois de plus laissés perplexes quant aux politiques de la Ville en matière de sécurité publique.

En effet, le PDQ 39 a été saccagé, de même que de nombreux commerces des environs. Or, l'état-major a ordonné à nos membres de ne pas intervenir. De plus, une quarantaine d'appels logés au 911 en lien avec le saccage sont demeurés sans réponse.

Sachez que les policiers et policières n'ont pas du tout apprécié recevoir l'ordre de rester les bras croisés, ni devoir répondre aux commerçants et aux citoyens qui leur demandaient de faire cesser le saccage qu'ils avaient mandat de ne rien faire. Les policiers et policières de Montréal se sentent responsables de la sécurité de la population et estiment que la loi doit également y être applicable.

De façon plus générale, nous sommes informés que par crainte d'attiser les tensions, nos membres ont souvent l'ordre de ne pas intervenir. La sous-intervention répétée mine le sentiment de sécurité de la population tout en lançant le mauvais message aux criminels, qui se sentent couverts d'impunité. Nous croyons donc nécessaire de vous souligner que l'accumulation de renoncements à faire appliquer les lois les plus essentielles peuvent mener à la formation de zones de non-droit, qui, une fois formées, sont difficiles à ramener vers la normalité. La Fraternité estime également qu'un sentiment d'impunité accru de la part des criminels est susceptible de mettre à risque les policiers et policières.

Nous ne sommes aucunement opposés à une approche sociale et communautaire et nous croyons en effet que la population de Montréal-Nord mérite que l'on investisse dans son tissu social et dans l'emploi. Néanmoins, nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'un service à

rendre à ces citoyens et citoyennes que de baisser les bras face à la criminalité sous prétexte de ne pas heurter les susceptibilités.

Sur ce, veuillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,



Yves Francoeur

c.c. Monsieur Martin Coiteux  
Ministre de la Sécurité publique et  
Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
Ministère de la Sécurité publique  
Tour des Laurentides  
2525, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 2L2

c.c. Monsieur Philippe Pichet  
Directeur du Service de police de la Ville de Montréal  
1441, Saint-Urbain  
Montréal (Québec) H2X 2M6